

Visions territoriales

«Beni Khalled et Ben Guerdane»

Rapport de capitalisation



Ce guide a été réalisé dans le cadre du Programme d'Empowerment des Communes-PEC.

Ce programme est mis en œuvre par la Fédération Nationale des Communes Tunisiennes avec l'appui technique du Centre International de Développement pour la Gouvernance Locale Innovante et bénéficiant du soutien de l'Union Européenne.

Etude élaborée par :

- Walid Maarouf Bel Haj Ali, Urbaniste, expert en planification territoriale

Avec l'appui du comité de suivi :

- Sami Yassine Turki, directeur technique CILG-VNG International
- Hend Ben Othman, Conseillère technique CILG-VNG International
- Skander Stambouli, Program Manager PEC, FNCT
- Khoulood Ben Kileni, Cheffe de projet «Espace public et Gestion urbaine», FNCT



VISIONS TERRITORIALES

"Beni Khalled et Ben Guerdane"

Rapport de capitalisation



TABLE DES MATIÈRES

1. Introduction	4
2. Les objectifs de la vision territoriale	6
3. Les méthodologies mises en œuvre	7
3.1. Les préconisations du PEC	7
3.2. Des approches similaires adaptées au contexte local	7
3.2.1. Approche méthodologique adoptée à Ben Guerdane	8
3.2.2. Approche méthodologique adoptée à Beni Khalled	10
4. Les résultats des démarches : des finalités différenciées	12
5. Les contraintes rencontrées lors de l'élaboration des visions	14
6. Propositions pour la généralisation de la démarche d'élaboration de visions territoriales	17

1

INTRODUCTION

1.1. Cadre général des profils territoriaux

Le Programme d'Empowerment des Communes-PEC est un programme de deux années, mis en œuvre par CILG-VNG International et la FNVT et bénéficiant du soutien de l'union européenne. Le PEC comme son nom l'indique s'intéresse à l'empowerment des communes en Tunisie par le biais du renforcement du rôle de la FNVT en matière de plaidoyer et de contribution au processus de décentralisation, d'assistance technique des communes, de mutualisation des connaissances et de génération des outils et démarches innovantes en gouvernance locale.

Le programme porte sur les axes suivants :

- ▶▶ RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DE LA FNVT : Appui au personnel FNVT, guides, développement des outils de gestion (application réseaux, portail, open data, plateforme web d'échange sur la décentralisation.)
- ▶▶ RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES COMMUNES : Mise en place des réseaux (SIG, recouvrement des taxes, gestion des espaces publics), développement des guides, formation, coaching et assistance technique, introduction d'approches performantes de planification et de gestion.
- ▶▶ CAPITALISATION ET PLAIDOYER AUTOUR DE LA DÉCENTRALISATION : Mise en place de la plateforme d'échange, capitalisation des outils de gestion

Dans le cadre du deuxième axe du programme, et suite à un appel à candidature des communes lancé par la FNVT, deux expertises ont été enclenchées pour réaliser les visions territoriales des communes de Ben Guerdane et de Béni Khalled. Ces expertises constituent un apport certain pour ces communes en les dotant d'un document qui, en partant d'un diagnostic territorial partagé, en expose les enjeux les plus pertinents pour le développement local et propose une vision territoriale qui servira de feuille de route pour les conseils municipaux.

Afin de pouvoir évaluer cette expérience inédite et de permettre sa répliquabilité dans d'autres programmes, le programme PEC a prévu dans le cadre de la troisième composante du programme la capitalisation des expériences menées au niveau de ces deux communes afin de mettre en évidence les acquis et les réalisations, de partager les bonnes pratiques et de mettre les approches méthodologiques et outils à la disposition des communes et des experts pour des projets futurs.

C'est à ce niveau qu'intervient le présent rapport qui vise, à travers l'analyse de la méthodologie adoptée et du processus de la conduite des deux visions territoriales de Beni Khalled et de Ben

Guerdane, à mettre en exergue les difficultés rencontrées, les insuffisances éventuelles ainsi que les acquis et les atouts.

La capitalisation s'intéresse particulièrement à tirer les leçons relatives à :

- la collecte des données et la mise en œuvre des entretiens,
- les rapports avec les acteurs locaux,
- le degré d'appropriation par les communes,
- l'analyse des conditions et caractéristiques de la contribution des différents acteurs et

notamment le degré d'implication des acteurs déconcentrés et celle des habitants.

Pour ce faire, la méthodologie adoptée part des objectifs généraux du PEC et des objectifs spécifiques annoncés par les termes de références des deux activités, pour les comparer aux résultats obtenus. Les effets de la démarche adoptée par l'expert, du budget temps et des moyens alloués par le programme ainsi que de l'implication de la commune sont alors mesurés pour déceler dans quelle mesure ils ont participé à atteindre le résultat obtenu.

Les communes bénéficiaires de l'activité « vision territoriale » dans le cadre du programme PEC (Beni Khalled et Ben Guerdane)



2

LES OBJECTIFS DE LA VISION TERRITORIALE

Le programme PEC a identifié l'assistance aux communes dans la mise en place de leur vision territoriale comme un moyen de renforcer leurs capacités en matière de gestion et de planification urbaine. Cette activité serait le moyen de développer de nouveaux modes de planification municipale en adéquation avec les nouvelles compétences et les nouveaux territoires communaux et d'intégrer des approches participatives et innovantes dans le processus décisionnel local. Ainsi, l'objectif annoncé pour cette activité est de permettre aux communes bénéficiaires :

- ▶▶ D'acquérir des compétences techniques en matière de planification urbaine stratégique, ce qui leur permettra de mieux identifier leurs besoins et les transformer en projets,
- ▶▶ De disposer de documents techniques précis, adaptés au contexte local et de qualité pour engager de nouveaux projets de développement.

3

LES MÉTHODOLOGIES MISES EN ŒUVRE

3.1. Les préconisations du PEC

Les termes de références des deux missions de « vision territoriale » ne sont pas très précis sur la nature des documents et ont laissé à chaque expert, en concertation avec la commune, le soin de définir précisément une ambition adaptée aux besoins et aux conditions locales. Seules les étapes de la mission, ponctuées par des livrables sont listées :

1. Un diagnostic territorial multisectoriel (urbain, environnemental, sociologique, économique...) sur la base de documents, d'entretiens avec les acteurs clés et d'un travail de terrain à valider avec les acteurs locaux,
2. Un document de formulation des problématiques d'aménagement, des enjeux de développement et des orientations stratégiques,
3. Un rapport de traduction des orientations en propositions de visions territoriales,
4. Un rapport de formalisation de la vision territoriale retenue (synthèse de toutes les étapes).

Deux temps de concertation/participation sont prévus par les TDR sous forme d'ateliers :

1. La priorisation et validation des enjeux et des orientations stratégiques avec la commune et les acteurs locaux,
2. La présentation des différentes visions territoriales proposées destinée à la commune, la société civile et les différentes parties prenantes afin d'aboutir à une vision partagée.

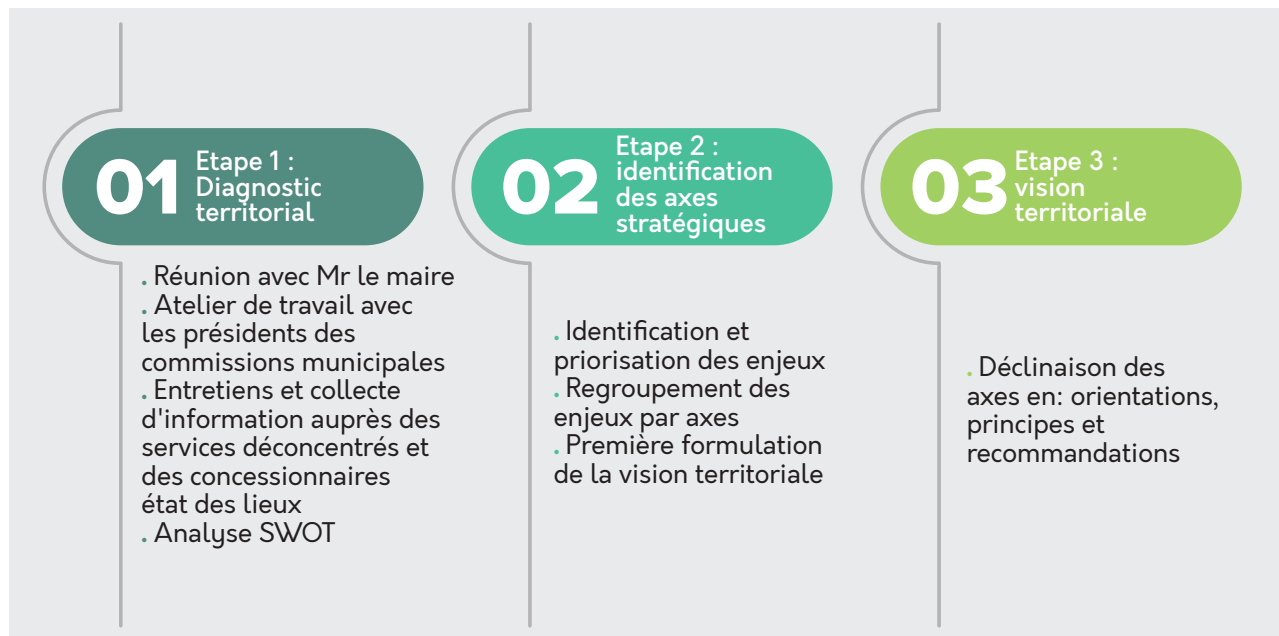
3.2. Des approches similaires adaptées au contexte local

Partant des termes de références, chaque expert a mis en œuvre une méthodologie spécifique pour aboutir aux résultats escomptés. Les deux approches sont détaillées ci-dessous :

3.2.1. Approche méthodologique adoptée à Ben Guerdane :

L'approche adoptée pour la réalisation de la vision territoriale de Ben Guerdane articule trois étapes complémentaires et itératives :

1. Un diagnostic territorial participatif et stratégique ;
2. Une identification des axes stratégiques et une formulation de la vision territoriale ;
3. Une déclinaison des axes stratégiques en orientations, principes et recommandations pour l'opérationnalisation de la vision territoriale.



Le diagnostic territorial

Pour l'expert en charge de la vision territoriale de Ben Guerdane, la démarche adoptée pour mener le diagnostic territorial a été conçue de manière à ce qu'elle augmente le pouvoir d'agir (empowerment) des acteurs locaux et qu'elle améliore leur capacité à s'organiser en vue d'agir collectivement pour le développement de leur territoire. La démarche visait également l'appui à l'émergence d'une dynamique endogène de prise de décision concertée sur le territoire.

En termes de contenu, le diagnostic a porté sur l'analyse des aspects qualitatifs, à savoir la perception des acteurs ainsi que sur des aspects quantitatifs relatifs aux données collectées permettant d'étayer et/ou clarifier la vision des acteurs. Une analyse SWOT, menée en atelier avec les acteurs, vient conclure le diagnostic en structurant la réflexion et en renseignant les atouts, les contraintes, les opportunités et les menaces pour le développement du territoire.

Cette étape a été menée en 4 phases :

- 1-Collecte de données et revue documentaire relative au territoire de la commune ainsi qu'aux aspects sectoriels du développement local
2. Entretiens ciblés avec les acteurs locaux et régionaux
3. Formulation d'un pré-diagnostic pour servir de base aux ateliers
4. Animation d'un atelier participatif pour affiner, conforter et consolider les données de base et pour établir un diagnostic territorial partagé.

Figure 1: Atelier participatif à Ben Guerdane



A l'issue de ce travail, le diagnostic territorial s'est traduit par des matrices SWOT thématiques renseignées de manière collective et concertée en atelier puis adaptées par l'expert pour en assurer la cohérence d'ensemble.

Les thèmes abordés lors du diagnostic ont concerné :

- La qualité de vie et l'accès aux services publics
- Les infrastructures, les équipements et l'aménagement du territoire
- L'économie locale
- L'environnement

L'identification des axes stratégiques

Partant des matrices SWOT, les participants ont cherché collectivement les liens pertinents entre les atouts, les contraintes, les opportunités et les menaces dans chaque thème. C'est à travers ces liens que sont apparus les vrais enjeux du territoire. L'expert a aidé les groupes de travail d'une part en posant une série de questions et d'interrogations et, d'autre part, en les incitant à s'exprimer librement, à être créatifs et à partager leurs idées. Cela a permis d'identifier des enjeux fédérateurs qui expriment des intérêts et des préoccupations partagés par la majorité des acteurs.

Une fois les listes d'enjeux discutées, complétées et validées en plénières, les participants se sont attelés à la priorisation pour ne retenir que les enjeux principaux, soit six ou cinq par thème. Les enjeux secondaires qui ne figurent pas dans la liste des enjeux principaux ne sont pas retenus ; à la discussion, ils se sont avérés dépendants des enjeux principaux.

Le passage des enjeux aux axes stratégiques a ensuite visé à créer la transversalité entre les domaines, rechercher les complémentarités et la cohérence des enjeux et faire émerger une vision prospective réaliste du futur de la commune. Comme dans l'exercice de l'analyse SWOT, la réorganisation des enjeux pour former les axes stratégiques s'est reposée en grande partie sur l'intuition, l'expérience des participants et l'intelligence collective.

La vision territoriale

L'approche retenue à Ben Guerdane part des axes pour formuler la vision territoriale de la commune qui exprime un futur souhaité et possible et qui soit appropriée par les différentes parties prenantes aux ateliers.

Pour mieux assurer l'articulation entre la vision et sa déclinaison opérationnelle, les axes de la stratégie ont été encadrés par des principes, des orientations et des recommandations dont il s'agira de tenir compte dans l'opérationnalisation de la vision par les acteurs.

Identification des principes, orientations et recommandations pour l'opérationnalisation de la vision territoriale :

Détailier la vision (travail de groupe)			
Axe	Principes	Orientations	Recommandations
Axe 1			
Axe 2			
Axe 3			
Axe 4			

Principes: donnent un sens aux actions qui seront entreprises pour l'opérationnalisation

Orientations spatiales: construire une organisation spatiale (une structure)

Recommandations: mesures pour la programmation/plannification et le suivi de la mise en oeuvre

3.2.2. Approche méthodologique adoptée à Beni Khalled

Globalement, la méthodologie adoptée à Beni Khalled est très proche de celle de Ben Guerdane exposée plus haut mais elle s'en différencie dans les thèmes abordés et l'élaboration d'un arbre à problèmes. Elle a été menée en 5 étapes :

▶▶ **Étape 1 : Cadrage de la portée de la vision** : partant des TDR et des entretiens préliminaires avec les bénéficiaires, l'expert a élaboré une proposition de délimitation des territoire(s), thème(s), population(s) et acteurs à intégrer dans le champ de l'expertise.

▶▶ **Étape 2 : Collecte des données** : partant du cadrage de la portée de la vision, l'expert a procédé à la collecte des données disponibles (qualitatives et quantitatives) à travers une revue bibliographique, des entretiens et des visites de terrain.

▶▶ **Étape 3 : Analyse thématique des données** : Sur la base des données recueillies l'expert a établi un état des lieux relatif aux aspects thématiques caractérisant le territoire de la commune.

▶▶ **Étape 4 : Identification de la problématique générale et des enjeux** : débouchant sur l'identification des enjeux territoriaux (transversaux) du développement de la commune cette étape a été menée par la mise en oeuvre de deux outils : l'analyse AFOM et l'arbre à problèmes.

▶▶ **Étape 5 : Définition de la stratégie d'action.**

Les thèmes abordés dans la phase diagnostic ont porté sur :

- » Les services
- » Les équipements sociocollectifs
- » Les infrastructures de base
- » Les activités industrielles
- » La mobilité et transports
- » L'activité agricole
- » La planification urbaine et l'organisation territoriale
- » L'organisation institutionnelle et la gestion municipale

Pour chaque thème, l'analyse a été à la fois sectorielle (performances) et territoriale (distribution). Les données et les informations brutes sont issues de visites du terrain, d'entretiens avec les acteurs locaux et régionaux et d'exploitation des données publiques disponibles.

Pour ce qui est de l'aspect participatif, les échanges avec les élus locaux ainsi que les l'animation d'ateliers qui ont rassemblé les représentants des directions régionales et des membres de la société civile ont permis d'apprécier, de consolider et de contextualiser les travaux de l'expert, de co-identifier les problèmes et de co-construire la vision.

Figure 2: Atelier participatif à Beni Khalled



Au-delà des subtilités de variation du découpage des étapes et du regroupement des thèmes d'analyse en diagnostic, l'aspect méthodologique spécifique à l'exercice de Beni Khalled réside dans l'introduction de l'arbre à problème comme outil d'identification des enjeux et l'exploitation des réseaux sociaux pour toucher un plus grand nombre d'habitants dans la réflexion.

L'arbre à problèmes

Dans le cadre du processus d'élaboration de la vision stratégique de Beni Khalled, l'arbre à problèmes a été mis en œuvre comme outil de structuration et de hiérarchisation des faits. A travers l'organisation collective des contraintes identifiées et en en dégageant les causes (multiples) et les effets (multiples), l'arbre à problèmes sert à retenir les faits moteurs qui doivent être traités en priorité et qui peuvent avoir un maximum d'effet sur le territoire.

L'exploitation des réseaux sociaux

Les réseaux sociaux ont permis à la commune de Beni Khalled de collecter, de manière élargie, les suggestions et les recommandations de la population. Ces avis et suggestions ont été confrontés aux travaux des ateliers et ont été organisés de manière à permettre d'enrichir le résultat du diagnostic et d'orienter la définition des enjeux de développement de la commune.

4

LES RÉSULTATS DES DÉMARCHES: DES FINALITÉS DIFFÉRENCIÉES

Même si les communes de Ben Guerdane et de Beni Khalled ont mis en œuvre des démarches globalement équivalentes pour l'élaboration de leurs visions territoriales, le résultat obtenu, découlant de l'ambition fixée par l'expert et la commune est contrasté.

Globalement à Ben Guerdane, la méthodologie s'est focalisée sur l'élaboration d'une vision découlant des axes stratégiques de développement et de sa déclinaison en principes qualitatifs d'opérationnalisation. Ces principes vont guider les actions futures et sont traduits en grandes orientations et en recommandations opérationnelles.

A Beni Khalled par contre, la vision territoriale a été déclinée en orientations stratégiques puis en un plan programme sommaire qui détaille des actions et les organise par échéances : court terme, moyen terme, long terme.

Par rapport aux objectifs de la mission, et au vu des outils et moyens mis en œuvre, la vision territoriale, telle que préconisée par le PEC n'a pas vocation à définir un plan programme. En effet, l'opérationnalisation de la vision nécessite de mettre en œuvre des moyens et des démarches qui débordent largement du spectre de la mission. Cela s'est fait sentir à Beni Khalled où le plan programme est resté sommaire et superficiel avec peu de convergence et marqué par l'absence des modalités de mise en œuvre.

En effet, l'opérationnalisation de la vision est un processus lourd qui nécessite un travail en profondeur avec les acteurs pour identifier les projets déjà engagés, les moyens mobilisables et les synergies potentielles à valoriser. Ainsi, dans l'éventail des activités d'assistance proposés aux communes par les différents programmes, une évolutivité des documents est prévue :

- ▶▶ Stade 1 : profil territorial
- ▶▶ Stade 2 : vision territoriale
- ▶▶ Stade 3 : stratégie de développement
- ▶▶ Stade 4 : projets pilotes.

Selon la commune, ses besoins et ses moyens, la réflexion peut être engagée à n'importe quel stade puis évoluer vers les stades suivants lorsque les conditions sont réunies. Ça a été le cas notamment à Ben Guerdane qui a engagé suite à l'adoption de sa vision territoriale, son opérationnalisation à travers une Stratégie de développement par le biais d'un autre programme mené également par CILG VNGi.

5

LES CONTRAINTES RENCONTRÉES LORS DE L'ÉLABORATION DES VISIONS

Un portage politique défaillant

Bien que le processus de réalisation de la vision territoriale ait été initié par un appel à candidatures, et que les communes bénéficiaires aient été identifiées suite à leur manifestation d'intérêt, les experts en charge de la conduite du processus ont noté un manque de portage politique local. Cela s'est traduit par une très faible implication des maires et des élus dans le pilotage et l'animation du processus et une faible représentation des instances élues aux ateliers.

Ce faible portage politique, au-delà de son impact sur la qualité du processus, aura pour conséquence une très faible mobilisation autour du projet, une faible portée des outputs de la mission et compromettra fortement l'opérationnalisation future de la vision.

Ce faible portage par les élus n'est pas spécifique à la mission d'élaboration des visions territoriales. Il a été observé dans d'autres activités du PEC et est inhérent au format du programme à la « shopping list ». En effet, face à une offre d'activités pré-formatées, les maires n'hésitent pas à manifester leur intérêt pour des activités qui peuvent ne pas correspondre à leurs besoins ou priorités ou encore à leur mode de gouvernance locale. « Dans un contexte de rareté des moyens, tout est bon à prendre » au risque de se retrouver embarqué dans un processus auquel on « ne croit pas ».

Une dynamique locale de groupe à fructifier

La mobilisation des acteurs, notamment pour les ateliers, est fortement contrastée d'une commune à l'autre. Cette mobilisation est inhérente à la personnalité du maire et à l'organisation de la société civile locale. Cependant, malgré le faible portage par les maires, les personnes impliquées dans les ateliers se sont avérées volontaires, intéressés et dynamiques. A chaque fois, un noyau dur a été remarqué par les animateurs à cause de son assiduité et son implication dans les débats.

Ce noyau dur d'acteurs locaux, quel que soit son profil (à Ben Guerdane ce fut des femmes et des jeunes) est un atout sur lequel il faut miser pour enclencher une dynamique locale de concertation intersectorielle, intergénérationnelle ...et faire émerger une tradition de débat local sur le développement.

Il serait intéressant qu'à l'issue de l'exercice de vision territoriale, un mécanisme soit mis en place pour maintenir ce noyau dur et le faire évoluer pour qu'il assure le suivi de la mise en œuvre de la vision et, au-delà de cette préoccupation, prenne le relais de l'animation du débat local.

Peu d'implication des acteurs déconcentrés

Parmi les facteurs qui ont fortement impacté la qualité des ateliers locaux, l'absence des représentants des services déconcentrés de l'Etat fut la plus préjudiciable à la qualité des résultats. En effet, bien que le gouverneur ait été impliqué et que les invitations aient été transmises aux directions régionales à travers le gouvernorat, plusieurs administrations ne se sont pas fait représenter aux ateliers. Là aussi, le phénomène n'est pas spécifique à cette activité et a été observé sur d'autres programmes au profit des communes.

Le contexte actuel de démarrage du processus de décentralisation, l'absence de modalités claires d'interaction entre les collectivités et les structures déconcentrées et la non-effectivité de la déconcentration/régionalisation font que les acteurs régionaux rechignent à participer aux activités de planification stratégique locale.

Il est primordial de travailler à assurer un dialogue permanent entre les collectivités locales et les administrations régionales. Les exercices de planification stratégique figurent parmi les outils qui permettent de jeter des ponts entre les initiatives locales et les stratégies sectorielles, encore faut-il que les deux parties en soient conscientes et que les directeurs sectoriels régionaux aient suffisamment d'autonomie et de souplesse pour pouvoir y prendre part.

Un temps d'expertise qui ne permet pas d'approfondir la réflexion

Les experts mobilisés pour la formalisation des visions territoriales ont bénéficié de 20 jours de budget temps pour mener la mission répartis comme suit :

- ▶▶ 7 jours pour le bilan-diagnostic (travail sur terrain, collecte de données, entretiens...)
- ▶▶ 3 jours pour les ateliers de priorisation et de concertation
- ▶▶ 6 jours pour la formulation des enjeux, orientations stratégiques et la formalisation de la vision territoriale locale

▶▶ 4 jours pour la rédaction des rapports intermédiaires et finaux et de la charte de la commune en arabe et en français.

Ce budget s'est révélé être insuffisant pour aller au bout de la réflexion et pour produire des livrables à la hauteur des ambitions du programme. En effet, la non-disponibilité d'une cartographie relevant du domaine public produite par les acteurs institutionnels à l'échelle des communes ainsi que la non disponibilité de données statistiques et de bases de données sectorielles à l'échelle communale impose un travail de collecte et d'organisation des données de base et un travail d'entretiens ciblés au niveau des structures déconcentrées de l'état qui déborde largement des 7 jours prévus pour cela.

De même, les 4 jours affectés à la rédaction sont insuffisants. A titre indicatif, les livrables prévus par les TDR sont au nombre de 6 :

- ▶▶ La note méthodologique,
- ▶▶ Le diagnostic territorial multisectoriel (urbain, environnemental, sociologique, économique...),
- ▶▶ Le document de formulation des problématiques d'aménagement, des enjeux de développement et des orientations stratégiques,
- ▶▶ Le rapport de traduction des orientations en propositions de visions territoriales,
- ▶▶ Le rapport de formalisation de la vision territoriale retenue (synthèse de toutes les étapes),
- ▶▶ La charte de la commune en arabe et en français.

6

PROPOSITIONS POUR LA GÉNÉRALISATION DE LA DÉMARCHE D'ÉLABORATION DE VISIONS TERRITORIALES

Partant de ce qui précède, des entretiens menés avec les experts et l'examen de livrables, des propositions peuvent être faites pour la généralisation de la démarche de vision territoriale :

1. Activités préparatoires :

- a. Rédiger un canevas général pour l'activité « vision territoriale »,
- b. Informer les communes des objectifs généraux et des finalités d'une vision territoriale,
- c. Identifier les communes cibles à travers un appel à manifestation d'intérêt,
- d. Enclencher un dialogue avec chaque commune bénéficiaire pour préciser les besoins spécifiques locaux en amont de la rédaction des TDR : mission exploratoire de préfiguration (besoins spécifiques, disponibilité des données, difficultés logistiques...),
- e. Rédiger des TDR spécifiques pour chaque commune,
- f. Informer et impliquer les structures déconcentrées de l'état de lancement de l'activité vision territoriale,
- g. Lancer une campagne de communication locale autour du processus de réalisation de la vision territoriale : social media, affichage, courrier institutionnel d'information à destination des organes déconcentrés de l'état..
- h. Recruter des experts.

2. Expertise

- a. Mission exploratoire : contact avec le maire pour préciser les attentes et visite de terrain,
- b. Rédaction d'un rapport méthodologique spécifique à la commune,
- c. Mise en place d'une plateforme d'échange de données avec la commune et les acteurs institutionnels impliqués,
- d. Collecte de données statistiques, identification des données à collecter sur place,
- e. Mission de terrain de collecte de données au niveau communal et régional : relevés, entretiens semi-directifs, enquête institutionnelle...
- f. Préparation des ateliers de diagnostic participatif : mise en forme des données collectées, mise au point de la méthodologie d'animation...
- g. Rédaction du rapport de pré-diagnostic.

3. Organisation d'un atelier participatif

Lors de cet atelier auquel seront invités les élus, les représentants des services techniques communaux, les représentants des administrations déconcentrées de l'état (Agriculture, équipement, secteurs économiques pertinents, éducation, formation professionnelle, jeunesse, sport et culture) une animation en 4 temps permettra de :

- a. Spatialiser les atouts et contraintes du territoire et identifier les problématiques territoriales. Cette séquence sera menée à travers un travail collectif sur des supports cartographiques,

- b. Identifier les enjeux transversaux du développement territorial. Cette séquence sera menée à travers des exercices type « métaplan »,
- c. Elaborer la vision pour le développement local,
- d. Identifier les principes qualitatifs qui devraient guider l'opérationnalisation de la vision (sans la décliner en plan programme).

4. Rédaction du rapport de vision territoriale qui devrait comprendre :

- a. Un descriptif du territoire communal :
 - » La situation de la commune sur le plan géographique, administratif et physique. Lorsque c'est pertinent, évoquer l'histoire du peuplement du territoire de la commune
 - » Le milieu physique de la commune : topographie, hydrographie, sols et occupation.
 - » Le milieu humain : caractéristiques démographiques, dynamiques démographiques...
 - » L'habitat et des conditions de logement. Une attention particulière doit être apportée à la distribution spatiale des constructions, à l'armature urbaine et à l'armature rurale.
 - » L'accessibilité territoriale : routes, moyens de transports, espaces enclavés...
 - » L'accès aux services publics de base,
 - » L'économie locale (urbaine et rurale)
 - » Le foncier
- b. Une synthèse exposant les éléments marquants du diagnostic (problématiques)
- c. La vision territoriale sera conclue par l'identification des enjeux territoriaux (co-identifiés et partagés) du développement.

5. Mise en place d'une structure d'opérationnalisation et de suivi :

A partir d'un noyau dur d'acteurs locaux repérés en atelier, mettre en place une structure permanente de suivi et d'opérationnalisation présidée par le Maire. Son rôle serait le suivi des projets structurants et à court terme, la recherche de financements pour les projets et la mobilisation des acteurs. Une mission de renforcement de capacités de cette structure pourra être engagée dans le cadre de l'activité « vision territoriale ».

6. Capitalisation

- a. Edition et distribution du rapport de vision territoriale.
- b. Animation d'une journée de capitalisation et de partage d'expérience regroupant l'ensemble des communes bénéficiaires.

Ce guide a été conçu par la Fédération Nationale des Communes Tunisiennes dans le cadre du Programme d'Empowerment des Communes, financé par l'Union Européenne mis en oeuvre avec l'appui technique de Cilg-Vngi.

La FNCT assume l'entière responsabilité de son contenu
qui n'engage en rien l'Union Européenne.
Tous droits réservés @FNCT



FNCT : 76, rue de Syrie, 1002 Tunis Belvédère
Cilg-Vng : Résidence Iris, 3^{ème} étage, rue du Lac Malaren,
Les Berges du Lac, 1053, Tunis

